N° 1
Mars 2021



Le Journal de PLAINE

Bambois - Champenay - Devant Fouday - Diespach - Plaine - Poutay



HORAIRES D'OUVERTURE
DE LA MAIRIE DE PLAINE AU PUBLIC

Tél.: 03 88 97 60 10

	Matin	Après-midi
LUNDI	8h - 12h	FERME
MARDI	8h - 12h	FERME
MERCREDI	FERME	14h - 18h
JEUDI	FERME	
VENDREDI	FERME	14h - 18h
SAMEDI	FERME	

N'hésitez pas à nous déposer vos suggestions au secrétariat de mairie, ou dans la boîte aux lettres qui se trouve à côté du panneau d'information.

Nous souhaitons pouvoir prendre en considération vos propositions, afin d'améliorer la qualité de vie dans notre village.

BIENVENUE DANS CETTE PREMIÈRE ÉDITION DU JOURNAL DE PLAINE

Directeur de publication: Jean-Marc CHIPON
Rédacteurs: Philippe BRETON, Cyrielle LATUNER, Jean-Marc CHIPON, Christine GILLMANN, les enseignants de l'école de Plaine
Illustrations: Walter Brinkmann - Freppel Imprimeur
Parution: Mars 2021
Conception support et impression: Freppel Imprimeur - Wintzenheim

RECYCLÉ Papier FSC FSC® C115207 Ce produit est issue des forêts gérées durablement et de services contrôlés IMPRIM'VERT®

Le mot du Maire

COMME CHAQUE ANNÉE, LE BULLETIN DE PLAINE EST LÀ AVEC SES NOUVEAUTÉS !

En effet, l'année 2020 a connu bien des bouleversements sur notre vie de tous les jours avec la COVID-19 qu'il va falloir encore supporter, mais également craindre, car même si elle n'est pas visible, elle s'insinue et fait d'énormes dégâts.

Nous n'avons pas vraiment été touchés sur la commune, et encore moins à notre maison de retraite. Poursuivons nos efforts, et continuons les gestes barrières.

Nous n'avons pas pu faire plaisir à nos aînés en les conviant comme chaque année au repas des anciens, mais, nous avons pensé tout de même à eux en leur offrant un panier garni.

Une attention également envers les enseignants, les ATSEM, et bien entendu les enfants de chaque classes.

Cette année a été également l'année du « **Renouveau de Plaine** ». La majorité d'entre vous a voulu ce changement nécessaire afin de redonner une nouvelle image à notre commune ; plus belle, plus accueillante et surtout mieux gérée. En effet, je vous rappelle que les finances étant telles, que la mise sous tutelle était proche et quasiment inéluctable. L'alarme ayant été tirée par la trésorerie de Schirmeck !

Nous avons dû démarrer sur les chapeaux de roues, et en l'espace de neuf mois, prendre des décisions radicales ; tant sur l'arrêt des dépenses, que sur la vente ou la mise en gérance de biens communaux. Ces décisions importantes étaient nécessaires afin de commencer à rééquilibrer le déficit financier trop lourd à porter pour notre petite commune. Notre responsabilité est entière et comme je vous l'avais promis, mon équipe et moi, faisons le nécessaire pour parer à la situation financière de notre commune. La pente est bien raide, mais nous ne manquons pas de souffle !

Vous êtes tous impatients quant au projet et devenir du Site V.V.F. !

Il est vrai que ce n'est pas un dossier simple et facile. Nous avons promis qu'il ne serait pas vendu, il ne l'est pas ! Il est sur le point de revivre.

Toutes les instances qui doivent accréditer le projet, ont donné leur feu vert ; et elles sont nombreuses ! Elles nous encouragent, nous soutiennent ainsi que l'investisseur, mais surtout sont conscientes d'un tel projet.

Ce gros dossier ne peut être réaliser en quelques mois, et pourtant je vous assure qu'il va très vite ! Dès l'instant où vous verrez les travaux commencer, vous comprendrez qu'il fallait ce temps de préparation et d'organisation.

Nous sommes sur les cinq communes qui ont vu leur Maire changer, la seule qui a modifié l'ensemble de son conseil municipal, et la seule à succéder à 43 ans d'une même et seule gestion, sans passation de témoin. Une équipe nouvelle n'ayant pour aucun, jamais effectué de mandat municipal. Une difficulté supplémentaire si tant est que cela en soit une !

Nous avons également pu voir que nombreux de nos habitants sont volontaires et demandeurs de changement. Présents à nos côtés, que ce soit par des idées, des dons, des coups de pouce ou encore de l'aide physique, *la générosité et le bénévolat existent encore. Je vous en remercie chaleureusement !*

Mon équipe et moi sommes à vos côtés, et espérons que vous prenez soin de vous.

> *« Prenons soin de cette belle commune qui est la nôtre ! A laquelle je suis profondément attaché. »*

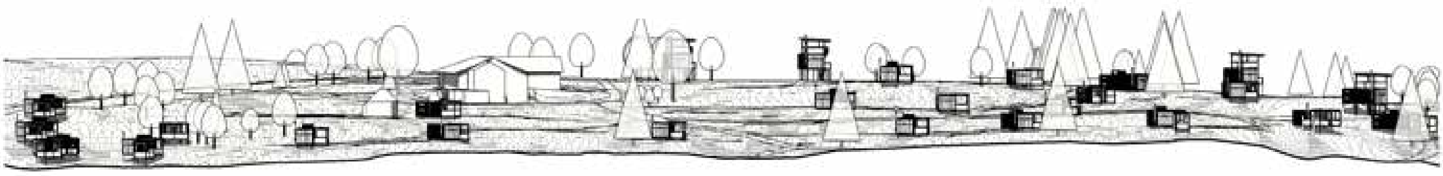
Jean-Marc CHIPON

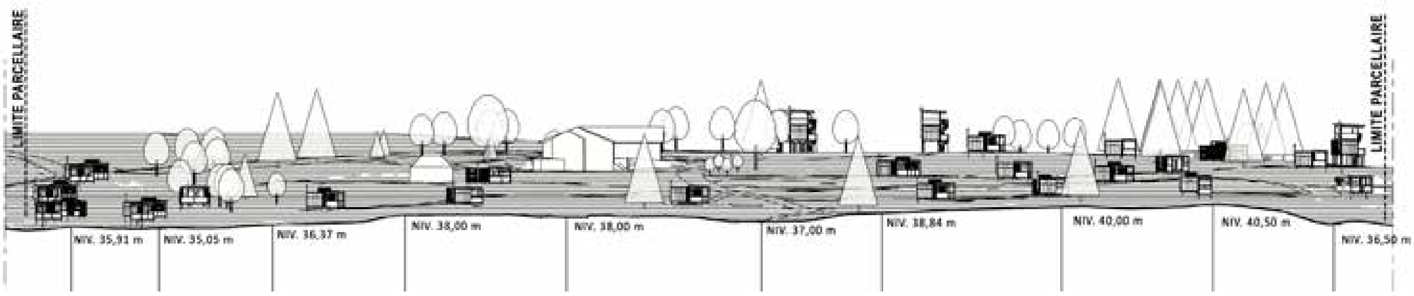
Le V.V.F. devient le Village Forestier Nutchel

PROJET NUTCHEL SUR ANCIEN SITE V.V.F.



Nutchel COSY CABINS





PROJET NUTCHEL SUR ANCIEN SITE V.V.F.

« FAIRE REVIVRE PLAINE »

La Commune de PLAINE et la société NUTCHEL ont trouvé le 27 juillet dernier un accord pour la reprise et l'exploitation de l'ancien centre de vacances V.V.F.

Le projet consiste en la revitalisation de l'ensemble du village de vacances comprenant à la fois la rénovation des bâtiments existants, la naturalisation de la piscine, le reboisement d'une partie du site et finalement l'intégration de 37 cabanes au titre d'unités de logement disposées harmonieusement sur le site après la démolition des 60 bungalows actuels qui sont à l'état de friche touristique. Le budget de réhabilitation et d'investissement est estimé à plus de 3.500.000€ HT (trois millions cinq cent mille d'euros).

Ce projet est porté par NUTCHEL France SASU et par sa maison mère luxembourgeoise NUTCHEL SA. qui permettra la création de 22 emplois.

Les travaux doivent démarrer en fonction de la date de délivrance du permis de construction pour une ouverture en 2021. Les études préalables ont été réalisées.

Le choix d'implantation dans la Commune de PLAINE a résulté d'une mise en contact par l'intermédiaire de Grand E-Nov+ en charge de la prospection pour la reconversion de ce site.

Il a été choisi eu égard à ses caractéristiques et à son environnement touristique global.

Nutchel s'est senti en parfaite cohérence avec les objectifs stratégiques de la Vallée de la Bruche et ses besoins de diversité de l'offre touristique en lien avec son caractère montagnard. Toute la vallée a manifesté dès le départ son enthousiasme tant du côté des collectivités publiques que des acteurs économiques privés.

Il tient à coeur, au repreneur du V.V.F., que le projet soit ancré dans son territoire d'implantation en faisant notamment appel à toutes les ressources et compétences locales.

La commune, la communauté de communes, l'office de tourisme de la vallée de la Bruche, l'ensemble des collectivités locales et l'ADIRA, accompagnent activement la mise en oeuvre du projet.

Nutchel
COSY CABINS

Commune de Plaine

TAXE DE SÉJOUR

Par délibération du 29 septembre 2020, le conseil municipal à décidé de faire valoir la taxe de séjour et de la mettre en place à compter du 1 er janvier 2021.

La taxe de séjour est un impôt qui peut être demandé par les communes à vocation touristique auprès de leurs vacanciers.

Le montant de l'ensemble des taxes de séjour est collecté par les hôteliers, propriétaires et logeurs qui la reverse à la commune.

PLAN LOCAL D'URBANISME

L'ancien conseil municipal a, en date du 12 mars 2020, pris une délibération arrêtant le projet de PLU.

Les nouveaux élus se sont étonnés de cette soudaine précipitation à entériner à quelques jours des élections municipales un document aussi essentiel pour l'avenir de la commune.

La réponse de l'ATIP (Agence territoriale Ingénierie Publique) qui nous accompagne dans la démarche de l'élaboration du PLU : **Les services de l'Etat ne donnent pas leur assentiment sur le document arrêté.**

En effet, l'un des objectifs de la loi ALUR (LOI n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour accès au logement et un urbanisme rénové) est de lutter contre l'étalement urbain et la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers. Et le projet du PLU de Plaine ne respectait pas cet objectif.

En conséquence, nous sommes contraints d'annuler la décision prise le 12 mars 2020 et de remettre le document d'urbanisme à l'étude.

Nous ne manquerons pas de vous revenir prochainement afin de vous informer sur l'élaboration du nouveau projet.

RECENSEMENT DE LA POPULATION



D'après le dernier recensement de la population effectué par l'INSEE (2018), la population municipale de la commune de Plaine est de 1009 personnes

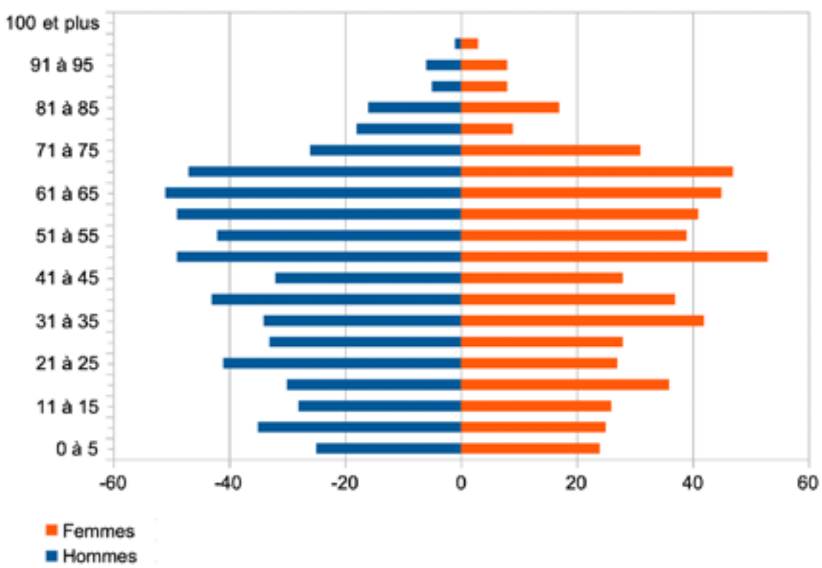
La commune a connu dans le passé des variations importantes de sa population. En 1793, au moment du rattachement du Comté de Salm à la France, Plaine comptait 1103 habitants.

Le maximum de population a été atteint en 1836 avec 1947 habitants, et le minimum en 1975 avec 651 habitants.

N'oublions pas que de la fin du XIXe siècle au milieu du XXe siècle, Plaine abritait une usine textile qui a employé jusqu'à près de 500 ouvriers (dont beaucoup d'enfants).

La commune a ainsi rattrapé récemment le niveau de population qu'elle avait en... 1931 !

La répartition des habitants par âge (« pyramide des âges ») s'effectue ainsi :



Nouveau Conseil

Lors des élections du 15 mars 2020, vous avez décidé de changer le conseil municipal et pour la majorité vous avez voté l'équipe « Le Renouveau de Plaine ». Nous vous en remercions encore une fois.

Ainsi depuis l'investiture du 25 mai 2020, le conseil municipal a été totalement renouvelé ; ne comprenant que des personnes novices mais désireuses d'amener le changement après une très longue mandature.

Jean-Marc CHIPON,
Maire

Odile FUCHS,
1ère adjointe

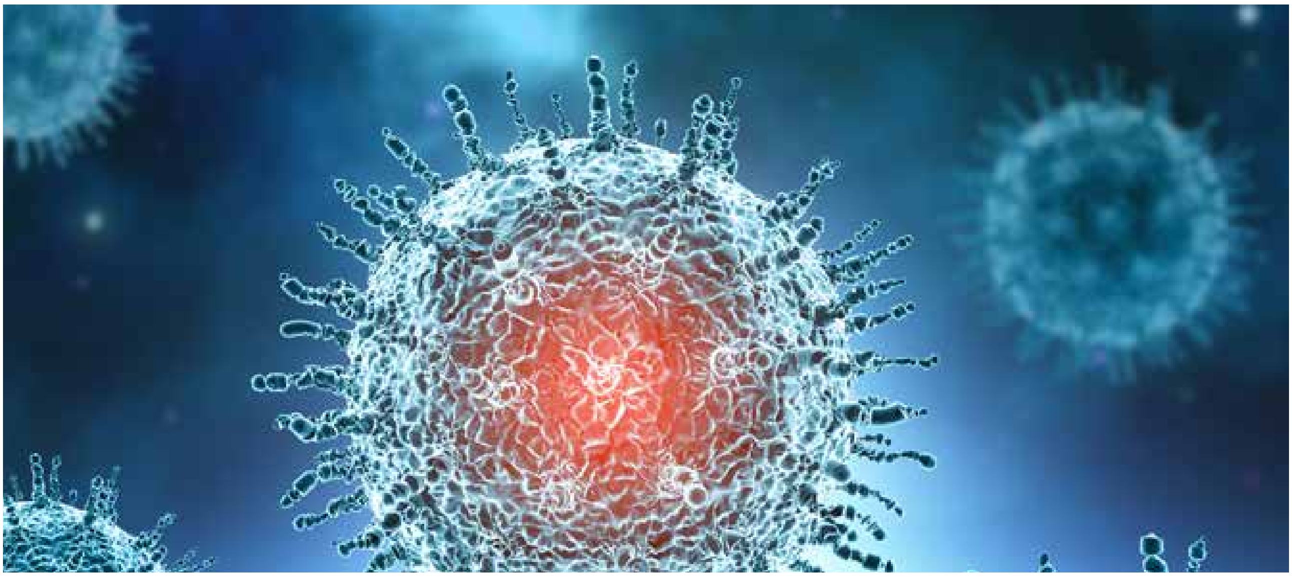
Philippe BRETON,
2ème adjoint

Christine GILLMANN,
3ème adjointe

Les conseillers municipaux :
Martine BRIX,
Raymond BRUNO,
Sandrine CAQUELIN,
Nicolas CHRISTMANN,
Cyrielle LATUNER,
Valérie MATHIS
Sandra REMY,
Benoît ROLLER,
Bernard SPEISSER,
Raphaël SPENGLER,
Séverine VERRY.

La Covid-19

TOUS ENSEMBLE CONTRE LE VIRUS



Les épidémies, hélas, accompagnent l'Humanité depuis longtemps. Peste, choléra, variole, grippes, ont frappé tous les pays à toutes les époques. Les chroniques de nos villages en portent la trace.

En 1710, comme en 1722 lors d'une épidémie de peste, les paroissiens de Russ implorent la protection de St Sébastien. En 1738 les habitants de Wisches s'adressent à St Guérin pour lutter contre la maladie.

La grippe espagnole, dont descend l'actuel coronavirus, fait, à partir de 1918, en trois vagues successives, plus de morts que la première guerre mondiale. Cette terrible épidémie a remonté le long de la vallée de la Bruche et y a fait, comme ailleurs, de nombreuses victimes, sans que l'on sache comment s'en protéger.

Les réseaux sociaux aujourd'hui colportent, on le sait, de multiples rumeurs, heureusement moins meurtrières. L'immense différence avec le passé est que l'on connaît aujourd'hui mieux toutes ces épidémies et, surtout, que l'on sait s'en protéger grâce aux vaccins.

Malgré les retards, les impatiences, les doutes, les habitants de Plaine ont aujourd'hui la possibilité de se prémunir contre la maladie de la Covid-19, grâce au centre de vaccination de la clinique St Luc à Schirmeck, créé à l'initiative de la communauté de communes, dont Plaine est un membre actif.

Ainsi, dans notre commune, grâce au élus et au personnel de la Mairie, grâce aux bénévoles, notamment de la Croix-Rouge, qui accueillent les patients à St Luc et qui aident au déplacement ceux qui n'ont pas de moyens de transport, chacun peut ou pourra bénéficier de cette protection indispensable contre cette maladie qui frappe encore trop d'entre nous.

Plaine s'intègre ainsi dans une mobilisation collective qui nous permettra, nous l'espérons, de revenir le plus vite possible à la vie et aux relations sociales normales auxquelles chacun d'entre nous aspire.

Philippe BRETON

Intempéries
neige



PREMIÈRE NEIGE DE NOVEMBRE

Un moment trop chouette pour les enfants

La fine couche de neige tombée fin novembre a empêché le bus du transport scolaire de circuler le 1er décembre. Elle a cependant fait l'objet de réjouissances dans la cour de récréation de l'école élémentaire de Plaine.

Si les batailles de boules de neige étaient interdites pour des raisons de sécurité, les enfants du CP au CM2 ont formé deux équipes de bâtisseurs. Leur imagination et beaucoup d'efforts pour récolter la neige tombée au sol ont donné naissance à des constructions originales.



Concours de deux équipes qui s'affrontent, pour la plus belle figure.

Rappelez-vous

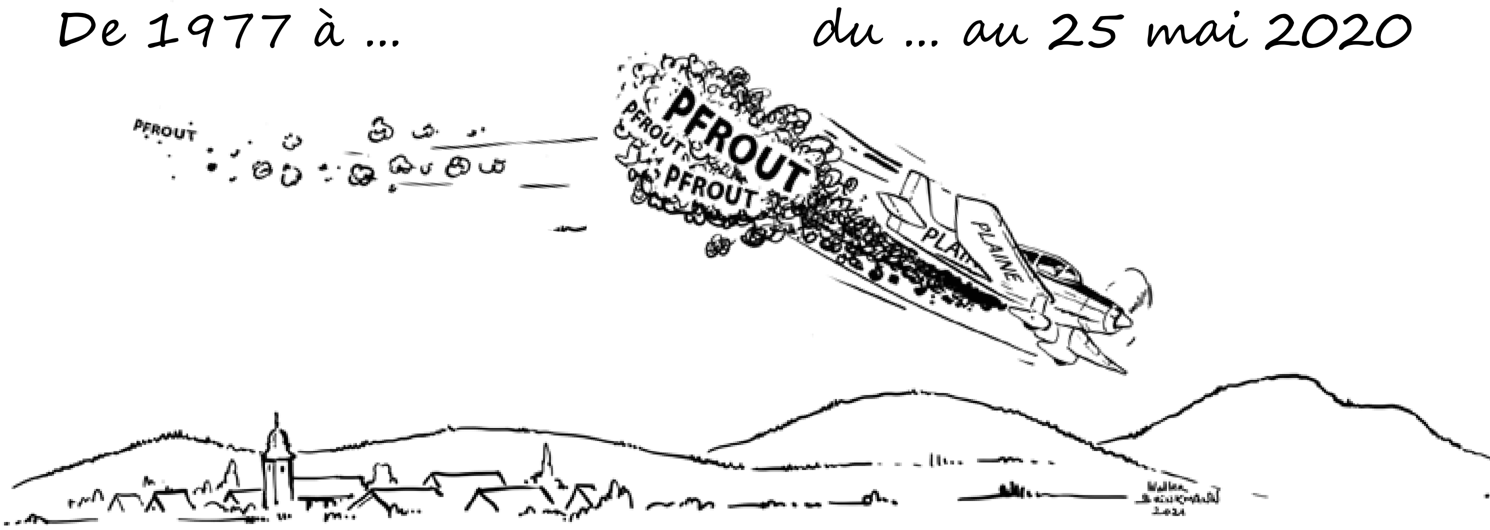
Un début, un milieu, une fin...

Rappelez-vous nos hivers enneigés où la neige était un vrai bonheur, où le seul et unique chasse neige conduit par le grand Gabi passait faire la «beurweille» (déneigeait). Personne ne réclamait si ce n'était pas fait lorsqu'il devait sortir.

Qui en premier et qui en dernier ? De fait, toujours un mécontent, ce qui s'entend !

N'oublions pas que nous sommes un village de montagne. Qui dit montagne, dit NEIGE. Nous n'avons plus l'habitude, et pourtant, il ne faudrait pas perdre ces bonnes habitudes. La neige ne tombe pas uniquement sur les pistes de ski que tant de monde aime à descendre.

Un hiver comme nous n'avions plus l'habitude tout simplement.



Je vous ai promis la transparence, je tiens parole. Cependant, est-ce nécessaire sur ce premier journal de vous submerger avec des chiffres ? Ils sont à votre disposition, au secrétariat de mairie. Dès que nous pourrons à nouveau nous réunir, une réunion publique sera organisée afin de se rencontrer et de vous informer.

Les chiffres

Quelques exemples : les derniers en date.

Conseil du 3 mars 2020 :
remplacement des volets à la maison de retraite pour 11 545€ HT,
Acquisition de terrains.....

Conseil du 12 mars 2020 :
Arrêt du PLU (précipité),
Vente du village vacances (précipité),
Vente qui ne serait pas arrivée à son terme au vu des difficultés et vices cachés.

Dimanche 15 mars 2020 :
Elections

Conseil du 16 mai 2020 !!
Convocation du conseil municipal en urgence : Transfert de la compétence eau, Signature d'un avenant de marché au PLU, Commande de diagnostic pour le V.V.F.

25 mai, mise en place du nouveau conseil !

Extrait du compte-rendu de la délibération du 12 février 2020 :

«Validation pour la commande de l'horloge de l'église pour la somme de 8 209.20€ TTC.» Commande passée courant **mai 2020,** ***et payée en juin 2020.***

Quand la couverture de la même Eglise appelle à une attention toute particulière ! En effet, cette année nous sommes contraints d'intervenir sur cette toiture dont les ardoises se décrochent les unes après les autres, et ce bien avant les élections. « Quelle était la priorité entre la toiture et l'horloge ? La toiture bien sûr ! »

Extrait du compte-rendu de la délibération de 25 juin 2019 :

«**Achat signé en urgence le 18 février 2020** de terrains à monsieur X pour la modique somme de 23 358.41€ TTC!!!»

Plus une volonté de l'ancienne municipalité de refaire une nouvelle toiture sur un bâtiment de la carrière de Champenay à hauteur de 30 000.00€. «*Heureusement, le temps ne l'a pas permis; de justesse.*»

Extrait du compte-rendu de la délibération de 29 octobre 2019 :

«Par délibération du 29 octobre 2019: suite à délibération du 11 avril 2017, le conseil approuve le programme de travaux et décide d'engager un programme de travaux de 360 000.00€ HT **en fonction des possibilités de financement de la commune.»**

Je vous présente ces quelques chiffres, mais je m'interroge encore sur les nombreuses dépenses engagées et surtout avec quels budgets ?

(Liste non exhaustive).

Du 25 mai 2020... à... Mars 2021



Allons de l'avant, mais pour une bonne explication, il faut revenir sur ce qui nous a été laissé.

Il ne s'agit que de simples explications pour comprendre d'où l'on vient et où nous voulons aller.

Les chiffres *les choix*

Les premières décisions. Premières obligations

- Nous avons stoppé la commande des volets de la maison de retraite pour une solution plus économique : les volets ont été réparés et repeints pour quelques centaines d'euros.
- Intervention sur le captage de la basse Etienne. Remise en état d'une source en régie : Le maire avec l'aide d'un bénévole et l'intervention dans un deuxième temps d'une entreprise locale. Coût environ 1 500 € au lieu d'une estimation SDEA de 15 000 €
- Travaux exécutés sans prestataires externes :

- Remplacement de plus de 150 tuiles sur les bâtiments municipaux qui prenaient l'eau.

- Réparation du système de chauffage à l'école de Champenay.

- Réparation du dysfonctionnement du chauffage dans la salle de classe des CM. *Problème existant depuis trois ans. Résolu en une demi-journée.*

- Remise en état et entretien des véhicules communaux.

Tous ces travaux à faible coût, ont pu être réalisés par le Maire et des bénévoles.

- Le PLU arrêté n'a pas été transmis pour validation !

Reprise pour finalisation cette année avec les contraintes drastiques qui nous sont imposées.

Les obligations qui nous sont faites

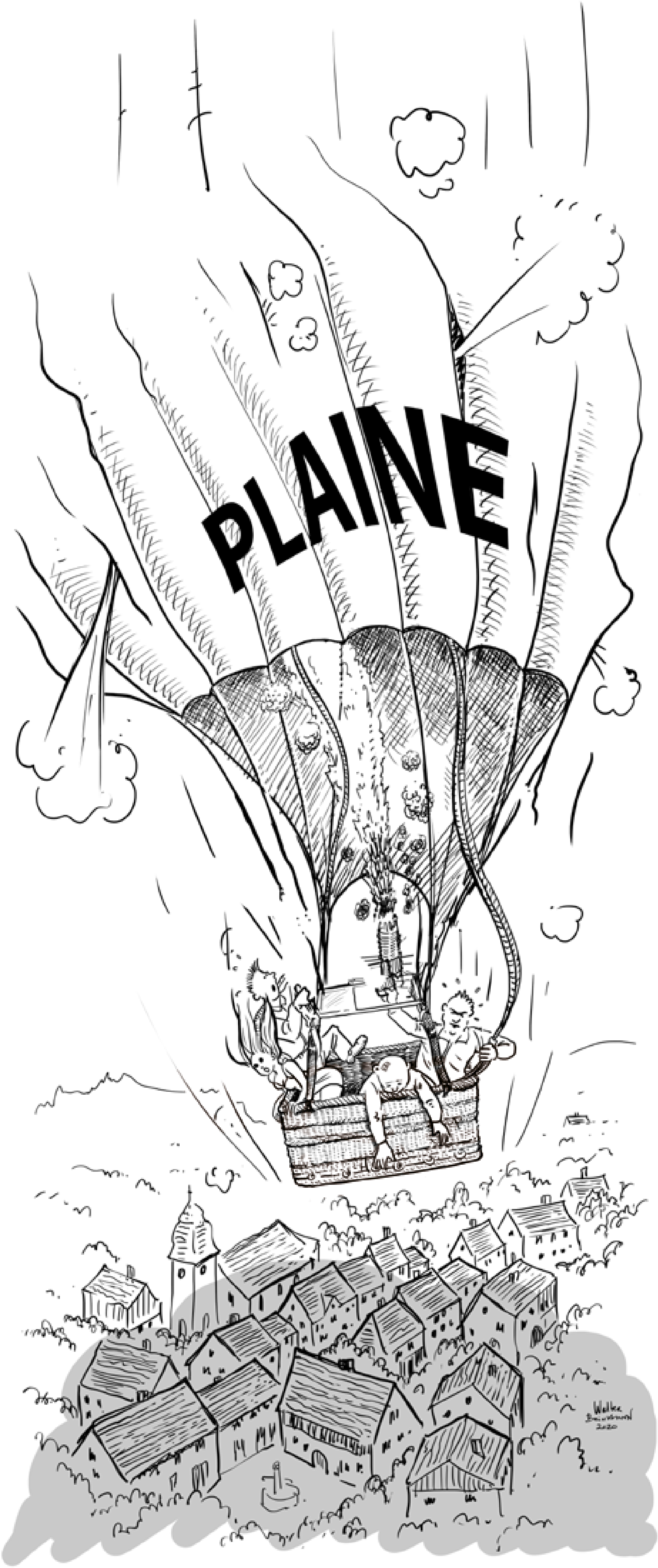
Pour les moins coûteuses :

- **Réparation de la toiture,** couverture sur le bâtiment de la carrière, pour une estimation de 600 à 1 000 € *au lieu de 30 000 €*.
- Réfection (travaux sur le bâtiment de la Mairie) conduites sol chauffant de la salle de classe CM (urgent !)
- Réparation des volets et baies vitrées de la salle de classe CM.

Pour les plus coûteuses

- Réfection de la couverture de L'église.
- Constat SDEA : Sur 138 poteaux incendie, neuf sont hors service et à remplacer. Coût d'un poteau : environ 3 500 €.
- Travaux à faire sur une partie du réseau d'eau à La Falle (Canalisations).
- Restauration du réservoir des Fosses ou reconstruction, plus de 22% de perte (fuites).

(Liste non exhaustive).


PLAINE

Un Patrimoine vieillissant

NOTRE PATRIMOINE COMMUNAL EST VIEILLISSANT !

Pour ceux qui ne connaissent pas ces bâtiments, je les invite à les visiter.

- Une mairie, pourtant refaite à plusieurs reprises pendant ces 43 dernières années, n'a pas été entretenue correctement.

En quelques photos:





- Un agrandissement pour une salle de classe, âgée de 17 ans qui demande également un entretien d'envergure.
- Un bâtiment (école maternelle et appartement) à Champenay





- Un logement à Diespach.
- Les ateliers municipaux.
- Les menuiseries extérieures de la maison de retraite : portes et fenêtres.
- La maison à côté de la maison de retraite !
  Que faire ? quoi en faire ? Elle n'est pas remboursée, et nous n'avons pas les finances pour la réhabiliter.
- L'église.
- Le presbytère.
- La chapelle de Poutay.
- L'entretien de la salle polyvalente *à la charge de la commune.*

- Le réseau d'eau dans sa totalité:
  - Canalisations.
  - Réservoirs d'eau.
  - Poteaux incendie.
  - ...

Mais également,

La voirie, comme vous le savez, pour le plus urgent :

Diespach ; Chemin d'Almingoutte, d'Hirgoutte.

Champenay ; Rue du Haut Bout, rue Nicolas Ferry, rue du Moulin.

...

Mais aussi,

L'ensemble des véhicules.

Une maison, 242 rue de l'église (à côté de la mairie)

Nous avons dû faire le choix de la vendre, car les loyers ne couvraient pas le remboursement des crédits, et l'entretien à venir était énorme.

Nous nous sommes libérés de cette charge comprenant : les remboursements, l'entretien, les taxes foncières, l'assurance... Pour une maison qui ne fait pas partie du patrimoine communal.

Analyse des comptes

LE BUDGET OU PLUTÔT LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE...

Le Maire vous a informé dans la première parution de la Lettre de Plaine que les caisses de la commune étaient vides.

L'analyse des comptes des trois années passées révèle très clairement que la commune vivait au-dessus de ses moyens. Les recettes de l'année ne couvraient pas les dépenses !

Il manquait dans la caisse

en 2017 :	163 018 €
en 2018 :	272 113 €
en 2019 :	17 148 €

(Heureusement que pour cette dernière année, 96 646 € de taxes d'aménagement ont été encaissées ... !)

Quand on dépense plus que ce dont on dispose, il n'y a que deux issues : soit on est en cessation de paiement, soit on a recours à l'emprunt... ; à Plaine, l'endettement s'est envolé : 1 350 000 € ont été empruntés de 2014 à 2020.

A partir de là, les nouveaux élus ont décidé de créer un électrochoc pour provoquer un changement profond de la gestion de la commune !

UN PLAN D'ACTION A ÉTÉ DÉTERMINÉ :

Primo : **réduire drastiquement les charges de fonctionnement ;**

Deuxio : **rentrer d'importantes sommes d'argent** avec l'ancien site du VVF et la vente de propriétés communales non stratégiques afin de rembourser d'une manière anticipée les emprunts souscrits et

Tertio : **essayer de ne plus recourir à l'emprunt.**

Ce plan a commencé à porter ses fruits :

- les charges à caractère général que le budget primitif 2020 établissait à 354 700 € ont été **réduites à 254 600 €** ;
- NUTCHEL France va faire rentrer dans la caisse **437 685 €** d'ici au 31/12/2022 ;
- une **recette de 233 400 €** correspondant à la vente de deux propriétés (la maison à côté de la Mairie ainsi qu'un terrain à Diespach) a été enregistrée en février 2021.

L'objectif est de solder dans les meilleurs délais la dette qui était au 1er janvier 2021 d'une somme exorbitante de 1 295 000 €. Il faut rappeler que le remboursement de la dette (capital + intérêts) était pour l'exercice 2020 de 385 147 € et que la dernière échéance de remboursement était programmée pour...2032 ! Ceci sans aucun autre emprunt sur cette durée.

Nous pouvons aujourd'hui raisonnablement affirmer que nous sommes sur la **voie du redressement** !

Un *nouveau* site internet

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et propositions d'amélioration.

UN NOUVEAU SITE D'INFORMATION POUR LA COMMUNE
www.communedeplaine.com

Vous avez besoin d'informations sur l'Ecole de Plaine, les conditions d'inscriptions à la garderie communale, les démarches à faire pour vous marier, quel numéro appeler en cas d'urgence ?

Vous voulez savoir combien d'habitants compte Plaine, depuis quand le village existe, qui sont les élus et où en est le budget de la commune ?

Vous voulez connaître les ressources de la commune en matière de gîtes, de restauration, de tourisme ?

Vous voulez suivre l'actualité de la vie à Plaine ?

Le nouveau site de la commune de Plaine réalisé par la nouvelle équipe municipale et sa commission « communication », répond à (presque) toutes vos questions.



La vie à l'école

CLASSES MATERNELLES



RECETTES RÉALISÉES PAR LES ÉLÈVES DE LA MATERNELLE DE CHAMPENAY



Avec les épluchures nous faisons des chips.





Avec les fanes, de la soupe.



Nous avons mangé les carottes avec du fromage blanc.



Nous nous sommes régalés avec des carottes.

LA SORTIE A LA FERME KIEFFER

Le jeudi 8 octobre, la classe de CP/CE1 est allée à la ferme Kieffer à Limersheim avec les élèves de maternelle.

Voici ce qu'en disent les élèves :
- J'ai adoré nourrir les animaux. (Maïwenn, Lyla)
- J'ai aimé le labyrinthe. (Gabin)
- J'ai aimé les paons car ils ont pleins de couleurs. (Adèle)
- J'ai aimé le message dans le labyrinthe : « Marquise la vache ». (Léo)
- J'ai aimé le lapin noir, gris et blanc. (Lou-Ann)
- J'ai aimé tous les lapins. (Tyméo, Mathilde)
- J'ai aimé les ânes. (Tess)
- J'ai aimé donner à manger au cheval noir qui avait 18 ans. (Louna)
- J'ai aimé les deux chevaux, les paons et les lapins. (Roxane)
- J'ai aimé les lapins. (Anaïs)
- J'ai aimé donner à manger au cheval et me perdre dans le labyrinthe. (Aïla)






Entrée
Labyrinthe







CLASSES CE2

Les élèves de Ce2 ont été interrogés sur le port du masque à l'école.
13 sont embêtés par le masque, 3 ne le sont pas.

- Avec le masque, j'ai du mal à respirer, j'ai chaud, je n'aime pas avoir de la buée sur les lunettes, il va dans ma bouche cela me dérange, j'ai mal à la gorge, à la tête, au ventre, derrière les oreilles, au nez, je n'aime pas postillonner dedans, quand j'ai le rhume il me dérange.
- J'arrive à l'oublier. Il me protège des virus, des microbes, je n'aurai pas de maladies.
- Notre espoir est que le vaccin nous protège et que la Covid-19 disparaisse rapidement.

Novembre 2020

Un acrostiche du mot « MASQUE »

Mon ami ou (ennemi) le masque
Ah que te porter est facile ou (difficile)
Si tu savais comme je t'aime ou (te déteste)
Que je suis content de te garder ou (de t'enlever)
Uni contre le virus
Et bonne année 2021 avec toi ou (sans toi)

Les Ce2, décembre 2020









CLASSES CM
VISITE A LA DECHETTERIE DE ST-BLAISE-LA-ROCHE

Le vendredi 16 octobre 2020, les élèves du CM1-CM2 de Plaine sont allés à Saint-Blaise-la-Roche durant une après-midi pour comprendre comment fonctionne une déchetterie et apprendre à trier les déchets.

1 ARRIVÉE À LA DÉCHETTERIE

Nous sommes arrivés en car à 14h à la déchetterie, conduits par Clarisse. Nos deux professeurs, Arnaud Laganier et Philippe Argelliès nous accompagnaient. Marine Schmauch, animatrice du Select'Om, nous attendait sur place.





2 DÉBUT DE LA VISITE

L'animatrice nous a accueillis et s'est présentée. Nous la connaissions déjà car elle était venue en classe pour une animation. Elle nous a fait entrer dans la déchetterie et nous a donné quelques consignes de sécurité.

3 TOUR DES BENNES

Nous avons appris beaucoup de choses sur le tri et le recyclage des déchets. L'animatrice nous a montré le contenu des différentes bennes. Des pancartes donnaient des consignes de tri. A la fin de la visite, chaque groupe a reçu un questionnaire à remplir.





Voici un compte rendu fait en commun en classe par les élèves du CM.

A l'école de Plaine, un des objectifs du projet d'école est de sensibiliser les élèves à la préservation de l'environnement. Les élèves participent au tri des déchets.



Chaque élève du CM1/CM2 a fabriqué une feuille de papier recyclé sur laquelle il a dessiné et écrit une slogan en faveur du tri des déchets.

Suite à l'attentat qui a coûté la vie au professeur, Samuel PATY, les élèves du CM1/CM2 ont écrit un poème sur la liberté, à la manière de Paul Eluard.

Voici quelques strophes.

LIBERTÉ

Sur les murs de mon école
Sur toutes les pages blanches
Sur ma chaise et son dossier
J'écris ton nom

Sur tous les gens fusillés
Sur ce très beau vase brisé
Sur mon petit cœur cassé
J'écris ton nom

Sur l'horreur des dictatures
Sur tous les pays bombardés
Sur les pauvres fleurs écrasées
J'écris ton nom

Sur les feuilles de l'hiver
Sur notre drapeau français
Sur mon petit sac d'école
J'écris ton nom

Sur la Covid très soulant
Sur tous mes cahiers du jour
Sur mon grand journal intime
J'écris ton nom

Sur la gourde argentée
Sur ma jolie règle bleue
Sur mon joli dessin Disney
J'écris ton nom

Sur les infos du malheur
Sur mon chemin du bonheur
Sur les montagnes et le ciel
J'écris ton nom

Sur les fauteuils roulants
Sur les bibliothèques
Sur le globe terrestre
J'écris ton nom

Sur la pluie sur le soleil
Sur mes mains et sur mes pieds
Sur la jungle et le désert
J'écris ton nom

Sur tous les arbres coupés
Sur cette planète polluée
Sur les visages réjouis
J'écris ton nom

Sur les masques et sur les mains
Sur les bennes et les poubelles
Sur les fenêtres fermées
Sur mon bureau plein d'encre
J'écris ton nom

Sur les oiseaux qui volent
Sur les feuilles d'automne
Sur les maisons colorées
J'écris ton nom

LIBERTÉ

Le discours du 15 août



« POURQUOI, CHAQUE ANNÉE, SE RÉUNIR, À PLAINE, ICI, DANS CETTE NÉCROPOLE ?


Alyssa

Nous le faisons d'abord pour commémorer la mémoire des soldats français, tombés au champ d'honneur, il y a maintenant plus d'un siècle, le 14 aout 1914, dans les combats qui ont fait rage sur le territoire de notre commune.

Nous le faisons aussi pour nous souvenir des destructions et des souffrances, mais aussi des héroïsmes qu'ont connus, à cette occasion, les habitants de notre commune, dont plusieurs d'entre nous aujourd'hui, sont les descendants directs.

Nous le faisons également pour rappeler, au présent, et dans les circonstances difficiles que connait notre pays, que l'élan patriotique qui a porté les soldats de 1914 est aujourd'hui bien vivant. C'est cet élan qui a permis, et qui permet à notre pays, d'affronter les difficultés de toute sorte qui l'assaillent.

Rappelons les évènements qui ont ponctué ce 14 aout 1914, et d'abord la bataille glorieuse qui a conduit les troupes françaises, et notamment le premier bataillon de chasseurs à pied, sous les ordres du Commandant Tabouis, à bousculer, puis prendre les positions ennemies, à Saint-Blaise la Roche, à Plaine, sur le plateau d'Almingoutte.

Le combat a été rude, meurtrier, et des centaines de braves y ont laissé la vie, des deux côtés. On ne compte pas les actes d'héroïsme, et plusieurs de ceux qui sont enterrés ici ont été un exemple glorieux pour leurs camarades. Pour ne citer qu'eux, le lieutenant RATON, les chasseurs NOEL et PETTER, le chasseur BLANCHARD, qui protégea de son corps son officier. Le bataillon y gagnera sa première citation à l'ordre de l'armée et ses hommes une gloire bien méritée.

Le 132ème régiment poméranien, qui s'est défendu vaillamment, y perdra, dans sa fuite, son drapeau, retrouvé, dans le foin de la ferme de Niargoutte, par un chasseur dont le nom était prédestiné, le sergent FOULFOIN. Après de longues pérégrinations, passant par Paris, puis Berlin, ce drapeau, qui reviendrait à la France, et, peut-être, à notre commune, est aujourd'hui à Moscou, comme trophée de guerre des troupes russes vainqueurs des armées nazies.

D'où vient cette victoire éclatante des soldats français et, en premier lieu, des braves du premier bataillon ?

De leur expérience des combats ? Non, c'était leur premier engagement, leur première journée au feu.

De leur enthousiasme ? Certainement.

Ils ne montaient pas simplement au Front, ils allaient reprendre, avec leur sang, cette portion de terre française qui avait été volée puis annexée en 1870. C'est leur patriotisme, leur foi dans la France, qui leur a donné le courage d'affronter les mitrailleuses allemandes, et, au prix de lourdes pertes, mais aussi de beaucoup d'honneur, de libérer la commune de Plaine du joug de l'étranger.

Plaine a beaucoup souffert de cet assaut, c'est vrai. L'Eglise a été touchée, de nombreuses maisons ont brûlé, avec leurs granges pleines de foin. Mais Plaine avait toujours résisté, en affirmant d'abord sa volonté de rester francophone, y compris au travers de l'un de ses dialectes, le welsch.

Et Plaine a continué de résister

Lorsque, plusieurs jours plus tard, le village fut réoccupé provisoirement par les troupes allemandes, une habitante de Plaine, par sa ténacité et sa bravoure, a permis d'éviter le massacre prévisible de nombreux hommes de la commune, rassemblés dans l'Eglise, (dont mon propre grand-père paternel qui avait avec d'autres camarades réussi à s'évader avant cette libération). Que le nom de Madame Mathilde MARTIN soit associé à la gloire de ceux qui ont contribué à la libération de Plaine.

La commune, en tant que telle, s'est vue décerner la Croix de guerre. Nous en sommes fiers. Ceux qui reposent ici ont été fait citoyens d'honneur de notre commune par une décision du conseil municipal du 13 mai 1923. Ce n'est que justice.

Le courage, le patriotisme, l'amour de la France, de ceux qui se sont battus ici, et, en premier lieu, celui des chasseurs du premier bataillon, ont traversé les décennies qui nous séparent de ce 15 aout 1914.

Ils sont un exemple qui nous inspire, en cette période de crise, où l'unité de la nation, l'indépendance nationale sont plus que jamais à l'ordre du jour, pour affronter les crises, sanitaires, économiques, sociales que notre pays traverse.

C'est pourquoi cette cérémonie, où les braves sont à l'honneur, est bien le lieu symbolique où se rejoignent le passé, le présent, et l'avenir de notre Patrie.

Le souvenir français

« A NOUS LE SOUVENIR, À EUX L'IMMORTALITÉ »

Née en 1872 en Alsace et Lorraine occupées, fondée à Neuilly-sur-Seine en 1887, régie par la loi de 1901, reconnue d'utilité publique en 1906, l'Association nationale du Souvenir Français a une triple mission

1. Conserver la mémoire de ceux et celles qui sont « Morts pour la France » par la veille et la participation à l'entretien de leurs tombes.
2. Animer la vie commémorative en participant ou en organisant des cérémonies patriotiques.
3. Transmettre le « Flambeau du Souvenir » aux jeunes générations en leur inculquant par la connaissance de l'Histoire, l'amour de la Patrie et le sens du Devoir.

Le comité local de l'ex-canton de Saâles, c'est :

Un président par intérim, une secrétaire, un trésorier, un porte-drapeau, un correspondant par commune (Ralph AMIET pour Plaine) et 188 membres. La commune de Plaine compte moins de 50 adhérents. Avec ses activités bénévoles, le comité fait vivre la mémoire des valeureux combattants par :

- L'entretien et le fleurissement des tombes rentrées en déshérence et des monuments élevés à leur gloire. Ici, le fleurissement réalisé à Plaine à l'occasion de la Toussaint 2020.
- La participation aux cérémonies commémoratives: En 2020, en raison de la pandémie, les cérémonies du 8 mai, 14 juillet et 11 novembre ont été annulées. En revanche, une délégation du comité a participé à la cérémonie commémorant les combats de 1914 organisée par la commune à Plaine le 15 aout et à la cérémonie Nationale du Souvenir au Struthof le 12 septembre.
- Le maintien de la Mémoire : En 2020, en raison de la pandémie, la visite du Mémorial de Schirmeck au profit des enfants du primaire n'a pu être organisée.

La majorité des habitants de Plaine n'est pas adhérent à l'association. Nous vous appelons à nous rejoindre. Le Souvenir Français, comme toutes les associations, vient de passer une très mauvaise année 2020, marquée par une baisse de ses adhérents, de ses activités et de son financement (quête de la Toussaint à l'entrée des cimetières et à la sortie des églises). Le coût de la cotisation est particulièrement faible. A partir de 10€, un reçu fiscal est délivré à chaque adhérent qui le souhaite.

Le Souvenir Français a besoin de vous !

André MOTEL, président par intérim

De gauche à droite : Sur la place du village, le monument aux morts. A la nécropole nationale militaire, la statue équestre de Jeanne d'Arc et les 2 stèles dédiées à des soldats français et russes « Morts pour la France »






BOURG BRUCHE – COLROY la ROCHE – PLAINE – RANRUPT SAÂLES – SAINT BLAISE la ROCHE – SAULXURES
16, Grand' Rue – 67420 Colroy la Roche. Tél. 06.28.79.80.68 – andre.motel@orange.fr

L'Histoire de Plaine

LES MÉMOIRES DU CLOCHER DE PLAINE...



J'ai été érigé en 1743, sous le règne de Nicolas-Léopold de Salm-Salm, quand le célèbre Dom Augustin Calmet était abbé de Senones, monastère dont dépendait la paroisse, laquelle était dirigée par le curé Sébastien Pelletier. J'étais plus bas que maintenant : on m'a rehaussé au XXème siècle. Bien sûr, comme tout clocher qui se respecte, j'abritais des cloches, mais… je serais incapable de dire leurs noms. De toute façon, je ne les ai gardées que 50 ans : en 1793, plusieurs mois après l'annexion de la principauté par la France révolutionnaire, elles ont été réquisitionnées et envoyées à la fonte pour devenir des canons. Sauf une ! Il fallait bien pouvoir sonner le tocsin en cas d'incendie ou rassembler les gens pour les fêtes républicaines…

En 1818, j'en ai reçu de nouvelles, qui ont été baptisées (car on baptise les cloches, je vous le rappelle) par le curé Jean-François Bouclainville. L'une d'elles s'appelait **Laurent**. D'ailleurs il y avait un saint Laurent avec son gril dans l'église. C'est la seule qui ait survécu aux réquisitions allemandes en 1917. Lorsqu'on a descendu les autres pour les fondre, elles aussi, j'étais en très mauvais état : Lors des combats ravageurs d'août 1914, l'artillerie m'avait arraché tout un morceau de ma maçonnerie.

Après la grande Guerre, l'église allait être non seulement réparée, mais encore agrandie. C'est là qu'on a décidé de me coiffer d'un triple bulbe. Mais je ne l'arborais pas encore et j'étais toujours aussi abîmé quand j'ai de nouveau eu droit à des cloches, fabriquées à la fonderie Gripon de Brest. Le samedi 29 septembre 1923, le conseil municipal et le conseil de fabrique, accompagnés des parrains et marraines desdites cloches, sont allés les chercher à la gare de Saint-Blaise. La plus grosse (1900 kg) a pris place sur un camion de l'usine de Poutay, qui a aussi fourni une voiture pour la moyenne (900 kg). La petite (« seulement » 540 kg) a été chargée sur un véhicule particulier. Le cortège a fait un crochet par Champenay avant de monter à Plaine, tandis que les cloches de Saint-Blaise-la-Roche carillonnaient de tout leur cœur.

Les parrains et marraines n'ont pas acheté les cloches, comme on le croit parfois. Ils ont quand même contribué à des dépenses : des bonbons (dragées ?) et, pour les cloches, des robes de baptême en dentelle, qu'on prévoyait de « récupérer » plus tard pour les surplis du curé.

Enfin voici le jour J, à savoir le 14 octobre 1923. Chaque cloche porte dans son bronze son nom, sa devise et les noms de ses parrains et marraines.

Comme vous n'allez sans doute pas grimper dans ma tour pour les lire, je vous les livre.

La grosse cloche s'appelle **Marguerite-Marie**. D'un côté figurent, par rang d'âge, les membres du conseil municipal : Henri Thormann, maire ; Jules Colin, adjoint ; Jean-Baptiste Strasbach, Lucien Poure, Alphonse Grandadam, Joseph Munier, Emile Grandadam, Emile Idoux, Clément Lhauner, Jules Grélot, Arnould Didio et Paul Scheidel. De l'autre, on découvre les parrains et marraines en deux colonnes, une pour les messieurs l'autre pour les dames : Emile Bouillon, Camille George, Georges Scheidel, Xavier Strasbach, Emile Boulangeot, Xavier Chipon, Céline Grandadam, Maria Grandadam, Marguerite Didio, Georgette Lhauner, Claire Munier et Cécile Bouillon.

Odile, la cloche moyenne, porte le nom du curé, Isidore Schaal et ceux des membres du conseil de fabrique : Xavier Grandadam, président ; Augustin Poure, trésorier ; Alphonse Grandadam, Joseph Schweitzer et Paul Scheidel. Là aussi, sur l'autre face, on a les parrains et marraines en deux colonnes : Félix Rohrer, Adrien Enclos, Eugène Poure, Eugène Jacqué, Joseph Bouras, Marie Schweitzer, Mélanie Grandadam, Clémentine Stricher, Jeanne Charpentier et Marguerite Grandadam.

Enfin, voici **Jeanne-la-France** (eh, oui ! autant dire Jeanne d'Arc, qui n'était canonisée que depuis trois ans !). D'un côté, avant de reprendre les noms du curé Schaal et du maire Thormann, on y évoque le pape Pie XI et Mgr Ruch, évêque de Strasbourg, mais ce qui nous intéresse peut-être d'avantage, c'est la mention du prêtre qui a présidé la cérémonie : « M. le Chanoine Grandadam, Archiprêtre de la cathédrale de Strasbourg, enfant de la paroisse ».Il y a quelque chose de touchant dans le fait que mes cloches ont été baptisées par quelqu'un du village et que son corps repose depuis 1927 à mes pieds, dans la partie nord du cimetière. Du coup, j'allais oublier de vous présenter les parrains et marraines : Emile Munier, Florent Spengler, louis Charlier, Emile Grandadam, Félix sublon, Marguerite Schweitzer, Juliette Grélot, Elisa Martin, Marie-Thérèse Didio et Maria Grandadam.

Et « Laurent », dans tout cela ? Je ne sais pas au juste pourquoi, mais on l'avait mis à la retraite (devrais-je dire « mise » ?). On en a pris une partie pour réaliser les plaques de bronze du monument aux morts et, avec le reste, on a refait une petite cloche pour l'école de Champenay.

Maintenant, je viens d'apprendre que les sonneries de cloches avaient été déclarées « patrimoine sensoriel » des campagnes françaises et cela me réjouit beaucoup, car cela me permet d'espérer que, désormais, on me laissera les miennes et qu'on ne les obligera pas à se taire.

Marie-Thérèse FISCHER









Les Associations de Plaine



L'ATELIER DÉCO DE PLAINE

A la suite des dernières élections municipales, la commission chargée du fleurissement a décidé de créer une nouvelle association. L'Atelier Déco de Plaine a pour objet principal l'embellissement de Plaine et de ses villages.

Sous la Présidence de Valérie MATHIS et avec l'aide des nombreux bénévoles qui se sont mobilisés, nous avons pu décorer le village pour Noël et ce, essentiellement avec des matériaux récupérés. Nous remercions les habitants qui nous ont fait spontanément des dons pour les plantations du printemps ainsi que pour les décors de Noël.



Notre association compte aujourd'hui une vingtaine de membres qui se réunissent, (en nombre limité dans le contexte actuel), les lundis après-midi à partir de 14 h à la salle polyvalente de Plaine.

Le prochain objectif, sous la direction de l'adjointe Christine GILLMANN, sera la décoration de Pâques.

Nous souhaitons la bienvenue à toutes les personnes qui souhaitent se joindre à notre activité.

Christine GILLMANN









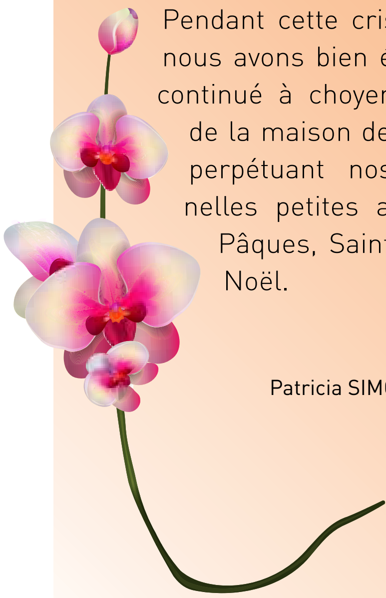
ASSOCIATION VIVRE À PLAINE

A peine fêté les Rois et échangés nos meilleurs vœux pour 2020, que nous nous sommes fait surprendre par ce satané virus qui a complètement paralysé toutes nos activités...

Depuis février... plus de Jeudi de rencontre, pas de sortie annuelle en juin, pas de choucroute en octobre, pas de Balades du lundi, et aucunes retrouvailles. Cela commence à faire long...

A la rentrée de septembre, nous avions pu commencer notre nouvelle activité sportive « Gym dédiée aux seniors » tous les jeudis de 9h30 à 10h30 à la salle polyvalente... presque 30 inscriptions !!! Mais, 3 petits tours et puis s'en va... fin octobre interdiction de toutes activités sportives pendant le 2ème confinement...

Nous sommes impatient(e)s et motivé(e)s pour la reprise de toutes nos activités dès que cela sera autorisé et ce sera un réel plaisir de nous retrouver autour d'un café/gâteau.



Pendant cette crise sanitaire nous avons bien évidemment continué à choyer nos ainés de la maison de retraite en perpétuant nos traditionnelles petites attentions à Pâques, Saint Nicolas et Noël.

Patricia SIMONI, Présidente

LES ANES DU GRAND SPIESS

L'ancien président Aimé Klein ayant décidé de se retirer, le comité actuel a repris les rennes dès ce début d'année 2020.

Toutes nos activités étant sur les rails, nous étions loin de nous douter de ce qui nous attendait.



Nos activités de médiations avec l'établissement Oberlin, l'établissement Charles Frey, le SHAJ de Schiltigheim ont suivi leur cours jusqu'au confinement.

Toutes nos activités prévues pendant les congés scolaires d'avril ont bien sûr été annulées.

Les visites de particuliers et nos médiations ont repris au mois de juin. Nous avions également quelques fêtes d'anniversaires.

Nous avons accueilli un club de motards le 12 juin 2020. Le SAHJ, avec des adultes en situation de handicap, a organisé un pique-nique le 21 juillet. Le périscolaire de l'école Schoepflin à Strasbourg nous a rendu visite avec 23 enfants le 23 juillet.

Nos ânes ont participé aux activités organisées par la Maison de la Nature dans le cadre de Cham-Âne les 27 et 30 juillet.

Nous avons participé à un pique-nique vigneron à Bernardvillé le 27 juillet avec 3 ânes.

L'établissement Adèle de Glaubitz de Grendelbruch a organisé une petite randonnée et un pique-nique au Muckenbach/Grendelbruch.

Certains des ânes étaient à Muckenbach du 17 au 23 Août 2020. Période pendant laquelle nous avions organisé des promenades a dos d'âne pour les enfants.

Pendant ce temps à l'asinerie les visites de particuliers avec leurs enfants se sont enchaînées.

Pendant les congés scolaires fin Octobre nous avons accueilli un groupe d'enfants du périscolaire de Ranrupt, La Costelline. Un groupe d'enfants en situation de handicap de Sélestat est venu rendre visite a nos animaux ainsi que des enfants de l'établissement du Freihof de Wasselonne. L'établissement Oberlin est venu organiser un barbecue et promener les ânes en fin de deuxième semaines de ces congés scolaires.

Les visites de particuliers dans les plages libres ont aussi eu lieu.

Nous avons été sollicités par une maison d'hôtes à Strasbourg pour la Saint-Nicolas, avec un âne bien sûr.

Cette année, bien que particulière, a été pour nous riche en évènements et en belles rencontres.

Marthe BALDAUF, Présidente
Christian CORNIAU, Vice-Président



COMPAGNIE TEKALE

Une année au nez dormant !

Pourtant 2020 s'annonçait bien ! Notre agenda était bien rempli. Heureuses de la confiance renouvelée à Rosy & Annabelle, nous avions des projets de spectacles, de ballade contées...
Quand soudain madame Covid 19 a surgi avec son drôle de scénario :

ACTE 1 :
« Confinement » en 55 jours

Rosy & Annabelle rangent leur nez et, comme toutes les Françaises, deviennent figurantes.

Entracte de quelques mois.

Nous reprenons les contacts et l'agenda se ré-emplit. Nous travaillons également un nouveau spectacle « Le coupeur de bambous », dans l'idée de le jouer à l'extérieur.
Nous le « testons » en septembre, devant deux groupes de 10 personnes.
Ces moments doux et humoristiques nous encouragent à peaufiner ce spectacle « Conte et Clown) dans le but de le proposer au cours de l'été prochain, les soirs de pleine lune.

ACTE 2 :
« Re-confinement » -
pour combien de temps ?

Tékalé entre en hibernation.

Nous vous donnons rendez-vous en 2021 !



Sous le chêne en septembre 2020

Claudine et Danielle

INDIGO MOONSHINE



L'association INDIGO MOONSHINE a organisé le festival Poutay Jazz & Blues lors de la première semaine de juillet. Le Blues et le Jazz sont des musiques qui véhiculent un message positif, de mixité et de brassage. Ils nous semblent primordial de porter ces valeurs jusqu'aux rives de la Bruche.

Vu les circonstances sanitaires, en 2021 nous allons certainement organiser les Summer Sessions comme en 2020, tout au long de l'été soit environ 9 concerts. Vous retrouvez les informations sur le site de la commune.

Vous retrouverez la LISTE DES ASSOCIATIONS et leurs contacts sur le site DE LA COMMUNE

Le 6 septembre 2020, les Associations de Plaine se sont réunies à la salle polyvalente de Plaine afin de vous faire découvrir leurs activités.

Nous allons, cette année encore, renouveler cette rencontre et espérons vous voir nombreux pour un moment de partage autour d'un pique-nique.

Retenez d'ores et déjà la date du dimanche 5 septembre 2021.

Ensemble tous responsables

POUR UNE COMMUNE OÙ IL FAIT BON VIVRE

Vivre dans un village donne à ses habitants un sentiment de liberté que ne peuvent pas éprouver les citadins. Les habitants des villes disposent de moins d'espace. Ils ont un horizon beaucoup plus fermé, souvent sans nature. A la campagne on se sent souvent mieux et plus « chez soi » qu'ailleurs.

> Mais cette liberté suppose aussi quelques limitations, pour ne pas nuire à la tranquillité de ses voisins et pour habiter dans une commune où il fait bon vivre.

On ne peut pas se contenter de dire « je suis chez moi, je fais ce que je veux ». A Plaine, il existe à ce sujet, comme partout, plusieurs points d'irritation, qui peuvent engendrer des conflits inutiles :

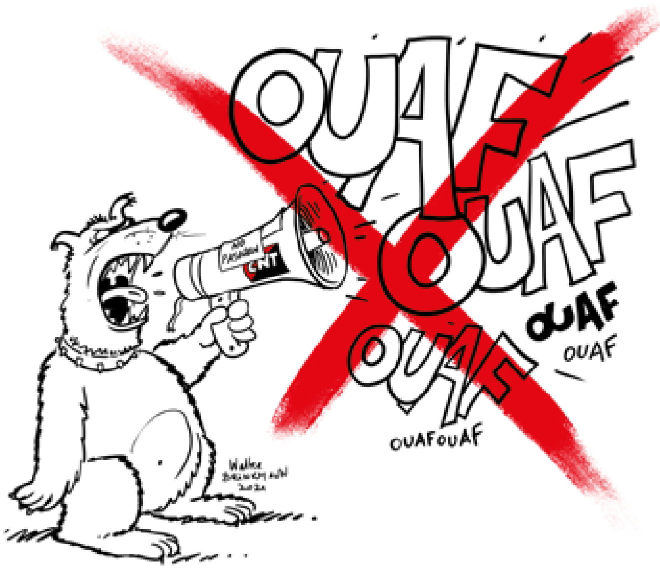
- **Le bruit** par exemple, **tondeuses, machines, musique trop forte, chiens qui aboient constamment,** peut constituer une gêne pour le voisinage.

- **Les voitures qui roulent trop vite** sont aussi une source de plaintes, car elles constituent un danger, par exemple pour les enfants qui jouent dehors ou encore les animaux domestiques.

- **Le brûlage des végétaux,** pratique désormais interdite partout en France, est aussi une source de pollution, mais aussi de désagrément pour les voisins.

- Une trop **forte concentration d'animaux, chiens ou chevaux** par exemple, peut être la source de déjections sur la voirie, d'odeurs ou de mouches.

- Les **dépôts sauvages de fumiers, de végétaux ou d'ordures** sur les voiries ou les terrains communaux sont une gène pour tout le monde.



Brûlage :

Pour différentes raisons, toutes légitimes, il est désormais strictement interdit (Article L. 541-21-1 du code de l'environnement et circulaire du 18 novembre 2011) de procéder au brûlage des végétaux : **herbe après tonte de pelouse, feuilles mortes, résidus d'élagage, résidus de taille de haies, résidus de débroussaillage, épluchures de fruits et légumes**. Cette interdiction vaut également pour les déchets ménagers de toute nature.

À CHACUN DONC D'ÊTRE RAISONNABLE

Pour éviter que ces désagréments ne se transforment en conflits et ne « pourrissent » la vie, la première solution est de se parler entre voisins, de les informer quand ils seront dérangés par du bruit que nous ferons de manière occasionnelle. Mais parfois cela ne suffit pas.

C'est alors à la commune et à l'équipe municipale d'intervenir.

> « La nouvelle équipe a mis en place une cellule de médiation, qui a déjà été activée plusieurs fois et a permis de résoudre tranquillement des conflits de voisinage qui autrement auraient pu dégénérer. »

Il y a aussi des textes de Loi, qui sont fait pour pacifier les relations et promouvoir l'intérêt général. Ainsi six véhicules devenus des épaves ont été enlevés. Certains problèmes de stationnement gênant ont été réglés par arrêté municipal.

Une campagne d'information sur l'interdiction du brûlage des végétaux a été lancée. Toujours dans le même esprit ; informer, dialoguer, puis toujours en dernier recours si c'est nécessaire; prendre des dispositions éventuellement contraignantes.

Ainsi une concertation avec les propriétaires de chevaux sera organisée. Le non-respect du voisinage et parfois le trop grand nombre d'animaux, ne doivent pas nuire à l'ensemble des citoyens.

Des réglementations sont à l'étude, notamment dans des descentes dangereuses. Des demandes d'élagages seront faites dans des virages sans visibilité. Les abords de la Mairie et de l'École seront réaménagés (pas tout de suite : question de budget !) pour assurer la sécurité de tous et notamment des enfants.

Les dépôts sauvages d'ordure seront identifiés et leurs auteurs rappelés à l'ordre avec fermeté. Mais des solutions seront aussi proposées, notamment pour éviter le problème du brûlage des végétaux. L'acquisition d'un broyeur communal mis en location, à disposition des habitants, est à l'étude.

Il est également demandé aux propriétaires d'entretenir leurs haies en limite de propriété.

Dans tous ces domaines, le Maire, les adjoints, toute l'équipe municipale, prendront leurs responsabilités, toujours dans le même esprit, à savoir dialoguer dans le respect mutuel, mais aussi être ferme quand cela est nécessaire.

> « C'est à ce prix que Plaine restera une commune où il fait bon vivre et où on est « bien chez soi ». »

Philippe BRETON

> Je n'utilise pas encore les toilettes,
> sois sympa ramasse mes besoins





Stop aux incivilités





Etat-Civil

DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

NAISSANCES

Lou JACQUOT	le 01/01/2020
Maël PUIGVERT	le 18/01/2020
Ayden GUILBAUT	le 18/08/2020
Elliot BARON-BIET	le 15/10/2020
Natéo PETERSCHMITT	le 14/11/2020
Emy LOEFFEL	le 05/12/2020
Jeanne SONREL	le 17/12/2020
Yassine TOUNOUNTI	le 28/12/2020

MARIAGES

Dominique CHARLIER et Nathalie GERHARD
le 20/06/2020

Nicolas VERLY et Marie RETAIL
le 04/07/2020

PACS

Amandine BERNARD et Benoit PETERSCHMITT
le 15/05/2020

Martine MASSON et Claude FRANTZ
le 16/09/2020

Anaïs CAMUS et Fabien HUBER
le 18/09/2020

Anne-Sophie OFFERLE et Jérôme CERVELLIN
le 22/09/2020

DÉCÈS

Jacqueline SCHERER née KAYSER	le 02/02/2020
Stéphane WALTER	le 17/02/2020
Coralie MULLER	le 18/03/2020
Albert NEUHAUSER	le 15/04/2020
Madeleine GEORGE née FERRY	le 29/07/2020
Jacques SCHWEITZER	le 12/09/2020
Jeanne POIREL née FROMENT	le 02/10/2020
Gilberte SCHEPPLER	le 21/10/2020
Othon KOEHLER	le 22/10/2020
Monique SIMONI née FERRY	le 20/11/2020
Aimée PRINCE née HOLVECK	le 06/12/2020
Pierre GRANDADAM	le 18/12/2020
Lucien EHRHARDT	le 31/12/2020

ANNIVERSAIRES EXCEPTIONNELS

Noces de diamant :
M. NIVEL Jean-Paul et Mme MATHIEU Irène
le 29/10/2020

Noces d'or :
M. AUBRY Emile et Mme SCHWOOB Marie-Madeleine
le 19/06/2020

GRANDS 95 ET 100 ANS

PRINCE Robert	le 25/06/1925
EHLERS née DELCOMINETE Barbe	le 24/11/1920

MÉDAILLES

Médaille d'honneur régionale, départementale, et communale:

- **Échelon vermeil 30 ans:** Nathalie BERNARD et Claudine CHIPON
- **Échelon d'or 35 ans:** Géraldine GEORGE



Bienvenue aux *nouveaux habitants*

BRUCKNER	GUHRING	OFFERLE
BRUMM	SIKORSKI	TOSI
HEUPEL	GENG	SCHMITT
HOLVECK	CUSSIGH	SIRABELLA
BRUNSTEIN	BARON-BIET	ENCLOS
DREYER	JIMENEZ-DARS	COURCELLES
BERNA	BARON-BIET	MEYER
LONDIVEAU	BRUNET	BLANCK
MILLEROT	GRESS	TROST
GUHRING	CUNY	VELSCH
WISS	CERVELLIN	SAPIN

Fête de Noël pour nos aînés

Colis de Noël

Cette année malheureusement, nous n'avons pas pu organiser la traditionnelle fête de Noël pour nos aînés. Toutefois, les conseillers municipaux ont pris un réel plaisir à aller échanger avec eux, en leur offrant un panier garni accompagné de mots doux et de sourires.



Dépôt de pain *à l'étude*

Une équipe travaille depuis plusieurs semaines sur le projet du dépôt de pain. Alors que nous pensions pourvoir répondre rapidement à ce souhait, qui avait été un de nos objectifs de notre campagne, nous nous rendons compte qu'en tant que commune il n'est pas possible de gérer ce service de manière financière.

Nous avons d'autres pistes, qui demandent malheureusement plus de temps de réflexion et de démarches. Encore un peu de patience...

Maison de retraite

31 ème anniversaire

Le 26 février 2021, nous avons fêté les 31 ans de la maison de retraite. Nous pouvons par la même occasion saluer le travail et le dévouement de deux de nos agents qui y travaillent depuis ce jour : Nathalie BERNARD et Claudine CHIPON. Bravo et Merci Mesdames pour votre bienveillance et votre gentillesse !

Garderie

Repas en salle communale

Depuis septembre 2020, les élèves de notre école prennent leurs repas de midi dans la salle de la garderie communale. En effet, ce souhait de l'équipe municipale lors de la campagne a été un objectif à atteindre rapidement. Pour le bien-être des enfants, ils n'ont plus besoin de prendre le bus scolaire le midi et peuvent se restaurer dans un cadre plus ludique et plus agréable. Les repas sont livrés par le «Café de la Promenade» tous les jours.



Piscines

Pour éviter les problèmes d'eau rencontrés l'année passée avec la sécheresse, nous demandons aux propriétaires de piscines de prévenir la Mairie avant remplissage et de les remplir **avant le 1er juin**.

Le nombre croissant de piscines nous contraint à encore plus de vigilance. Soyez respectueux pour vivre en harmonie.

Merci, monsieur Moser



Le magnifique tableau représentant notre belle commune est accroché en salle du conseil.

Merci aux

Associations

Donateurs

Enseignants

Personnel communal

Bénévoles



